



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier.
Nathalie Houdayer.

Vendredi 22 septembre 2017

N° 738



Emploi et économie

Assez faible pérennité des auto-entrepreneurs de 2010

Dans *Insee Première* n° 1666 de septembre 2017, Damien Richet (Insee) traite de la pérennité à cinq ans des auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 ⁽¹⁾. La proportion dépend beaucoup du secteur d'activité, mais aussi de l'âge de l'auto-entrepreneur et du fait d'exercer en activité principale ou non.

Entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009, le régime de l'auto-entrepreneur offre des formalités allégées de création d'entreprise, ainsi qu'un mode simplifié de calcul et de paiement des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Depuis le 19 décembre 2014, le régime de l'auto-entrepreneur a été remplacé par celui du micro-entrepreneur.

Damien Richet souligne que la mise en place en janvier 2009 du régime de l'auto-entrepreneur s'est aussitôt traduite par une forte augmentation du nombre de créations d'entreprises. En 2010, quelque 360 000 auto-entrepreneurs se sont immatriculés, dont 191 000 au premier semestre – ces derniers constituant le champ de l'étude. Sur l'année 2010, ce régime de l'auto-entrepreneur représentait 58 % des créations d'entreprises (40 % en 2016) et près de 80 % des nouvelles entreprises individuelles (61 % en 2016).

Sur 100 auto-entrepreneurs immatriculés au premier semestre 2010, ils sont 38 à n'avoir jamais été actifs, ce qui a abouti à une radiation. Sur les 62 qui ont effectivement démarré une activité économique, 39, cinq ans après, ont cessé en tant qu'auto-entrepreneurs et donc, 23 sont toujours actifs sous ce régime, soit une pérennité à cinq ans de 38 % (celle-ci se calculant sur les auto-entrepreneurs ayant démarré leur activité). Pour les entreprises classiques de la même génération, la pérennité à cinq ans est beaucoup plus élevée (60 %), y compris pour les entrepreneurs individuels.

La proportion d'auto-entrepreneurs encore actifs après cinq ans est la plus élevée dans les activités de services aux ménages (46 % dans la santé humaine et l'action sociale). Dans le commerce (20 % des auto-entrepreneurs du premier semestre 2010), ainsi que dans l'information et la communication, la pérennité n'est que de 19 %.

Damien Richet montre également que la pérennité augmente avec l'âge de l'auto-entrepreneur et que le risque de cessation s'amenuise au fil des ans. De plus, les auto-entrepreneurs en activité principale sont plus pérennes. En revanche, d'autres facteurs, comme le niveau de diplôme ou les moyens financiers engagés à la création, ne semblent pas avoir d'impact significatif. En 2014, le chiffre d'affaires annuel moyen est de 12 800 euros pour les auto-entrepreneurs en activité principale, et de 7 700 euros pour ceux en activité de complément.

Insee Première
N° 1666
Septembre 2017

Auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 : cinq ans après, moins d'un quart sont encore actifs

Cinq ans après leur immatriculation, 23 % des auto-entrepreneurs déclarés au premier semestre 2010 sont encore actifs sous ce régime. En effet, parmi les 62 % qui ont démarré une activité économique, 38 % sont pérennés à cinq ans. Pour la même génération, la proportion d'entreprises individuelles classiques encore actives après cinq ans est beaucoup plus élevée (60 %).

La proportion d'auto-entrepreneurs encore actifs cinq ans après dépend beaucoup du secteur d'activité. Elle est la plus élevée dans la santé humaine et l'action sociale (46 %) et dans l'enseignement (20 %). En revanche, elle est plus faible que la moyenne dans l'information-communication et le commerce (19 %).

La pérennité croît avec l'âge de l'auto-entrepreneur. Elle dépend également du fait d'exercer en activité principale ou non : elle est plus élevée dans ce cas. La pérennité à cinq ans est plus faible que pour une activité principale.

En moyenne, les auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 ont déclaré un chiffre d'affaires annuel moyen de 12 800 euros en 2014, inférieure de 400 euros à celui déclaré dans une autre étude. Pour les auto-entrepreneurs en activité principale, ce chiffre d'affaires annuel moyen est de 12 800 euros, contre 7 700 euros pour ceux en activité de complément.

Damien Richet, pôle Démographie des entreprises et des établissements, Insee

La mise en place en janvier 2009 du régime de l'auto-entrepreneur (régime micro-entrepreneur de 2014) a entraîné une augmentation du nombre de créations d'entreprises. En 2010, 360 000 auto-entrepreneurs se sont immatriculés, dont 191 000 au premier semestre, champ de cette étude. Ce régime représentait 58 % des créations de l'année et près de 80 % des nouvelles entreprises individuelles. En 2016, ces proportions ont diminué respectivement à 40 % et 61 %.

Sur 100 auto-entrepreneurs immatriculés au premier semestre 2010, 38 n'ont jamais été actifs et leur radiation à été prononcée à 02 ont effectivement démarré une activité économique (62%). Parmi ces derniers, 39 ont cessé, 23 ont toujours été actifs, soit une pérennité à cinq ans de 38 %.

La proportion d'auto-entrepreneurs encore actifs cinq ans après est la plus élevée dans les activités de services aux ménages (46 % dans la santé humaine et l'action sociale). Dans le commerce (20 % des auto-entrepreneurs du premier semestre 2010), ainsi que dans l'information et la communication, la pérennité n'est que de 19 %.

Damien Richet montre également que la pérennité augmente avec l'âge de l'auto-entrepreneur et que le risque de cessation s'amenuise au fil des ans. De plus, les auto-entrepreneurs en activité principale sont plus pérennes. En revanche, d'autres facteurs, comme le niveau de diplôme ou les moyens financiers engagés à la création, ne semblent pas avoir d'impact significatif. En 2014, le chiffre d'affaires annuel moyen est de 12 800 euros pour les auto-entrepreneurs en activité principale, et de 7 700 euros pour ceux en activité de complément.

Insee

PDF Adobe

(1)- « Auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 : cinq ans après, moins d'un quart sont encore actifs » (4 pages).



À vos agendas

Les 5 et 6 octobre, à Laval 9^e édition du Festival du film judiciaire

Les 5 et 6 octobre, au Cinéville, 25 quai Gambetta, à Laval, Atmosphères 53 organise la 9^e édition du Festival du film judiciaire de Laval, sur le thème : « Libertés ». Lors de chaque projection, des invités spécialistes apporteront un éclairage sur différentes déclinaisons du concept de liberté.

- ✓ **Jeudi 5 octobre, à 18 h : *Loving***, de Jeff Nichols (USA / Grande-Bretagne, 2016, 2 h 04), accompagné par Alain Vignier, président de la section Laval/Mayenne de la Ligue des Droits de l'Homme, et Frédéric Mercier, critique de cinéma, membre de la rédaction de la revue *Transfuge*. *Mildred et Richard Loving s'aiment et décident de se marier. Rien de plus naturel – sauf qu'il est blanc et qu'elle est noire dans l'Amérique ségrégationniste de 1958.*
- ✓ **Jeudi 5 octobre, à 20 h 30 : *I am not your negro***, de Raoul Peck (USA/Suisse/France/Belgique, 2017, 1 h 34), accompagné par Alain Vignier, président de la section Laval/Mayenne de la Ligue des Droits de l'Homme, et Frédéric Mercier, critique de cinéma, membre de la rédaction de la revue *Transfuge*. *À travers les propos et les écrits de l'écrivain noir américain James Baldwin, Raoul Peck propose un film qui revisite les luttes sociales et politiques des Afro-Américains au cours de ces dernières décennies.*
- ✓ **Vendredi 6 octobre, à 18 h : *Le 7^e juré***, de Georges Lautner (France, 2015, 1 h 36), accompagné par Jean-Marie Brigant, maître de conférence en droit privé, et

Yannick Lemarié, critique de cinéma, président d'Atmosphères 53. *Dans un élan de folie inexplicable, Duval, qui est un homme sans histoire, étrangle une jeune femme. La justice accuse un innocent de ce meurtre et le véritable assassin se retrouve juré au procès de son propre crime. Une fois le jugement rendu, Duval va se livrer à la police afin de purger la peine qu'il mérite, mais les notables de la ville refusent de poursuivre l'un des leurs...*

- ✓ **Vendredi 6 octobre, à 20 h 30 : *12 jours***, de Raymond Depardon (France, 2017, 1 h 27), accompagné de Marion Primevert, magistrate, conseillère d'un film, et Catherine Menardais, magistrate. *Avant douze jours, les personnes hospitalisées en psychiatrie sans leur consentement sont présentées en audience. D'un côté, un juge, de l'autre, un patient. Entre eux naît un dialogue sur le sens du mot liberté et de la vie.*

Tarif par séance : 6 euros.

Informations : contact@atmospheres53.org ou 02 43 04 20 46.



Le vendredi 13 octobre, à Laval Conférence de Solidarité Anorexie Boulimie 53

Le vendredi 13 octobre, à 20 h 30, maison de quartier du Pavement, 72 rue du Pavement, à Laval, l'association Solidarité Anorexie Boulimie 53 organise une conférence sur le thème des troubles alimentaires avec Sabrina Palumbo, écrivaine, auteure de deux livres : *L'âme en éveil, le corps en sursis* (Éditions Quintessence, 2014) et *Troubles alimentaires – mieux comprendre pour mieux guérir* (Éditions La Providence, 2017).

Sabrina Palumbo viendra « témoigner de son parcours (combat, rémission, action pour aider) et redonner de l'espoir à celles et ceux qui luttent contre l'anorexie, la boulimie et autres troubles alimentaires, ainsi qu'à leurs proches, aux soignants et aux éducateurs ».

Entrée gratuite. Dédicace des ouvrages de l'auteure à l'issue de la conférence.



La pensée hebdomadaire

« Il est grand temps de se remettre en marche. Cessons de ratiociner, de nous ratatiner, cessons de morigéner, d'avoir peur. Tendons nos voiles au grand vent de l'Histoire. Réveillons notre esprit de conquête du mieux, du meilleur, du plus noble, du grand. Le monde nous attend en marche. »

François Régis Hutin,
« Aller à l'essentiel » (éditorial),
Ouest-France des 6 et 7 mai 2017.